

# Freiwillige Ganztagschule FGTS 2021-202

La charte de l'Ecole Française de Sarrebruck s'applique à tout moment de la journée pour tous les élèves. Ainsi le règlement en vigueur le matin est également valable l'après-midi. En cas de comportement inadapté, les parents des élèves seront convoqués et si aucune amélioration n'est constatée un renvoi temporaire de l'étude est possible.

## I. Informations et Règlement

### 1. De 13h15 à 14h15 : repas et récréation

(Programme court et long)

Les enfants sont toujours accompagnés par leur responsable de groupe et du personnel encadrant.

#### ▪ CP

Accueil dans les salles de classes

Récréation

Passage aux toilettes

repas dans les locaux de l'école maternelle.

#### ▪ CE2 ET CM2

Accueil dans les salles de classes

Récréation

Passage aux toilettes

repas à la cantine de la police (à côté de l'école)

#### ▪ CE1 ET CM1

Accueil dans les salles de classes

Passage aux toilettes

repas à la cantine de la police (à côté de l'école)

récréation

## 2. De 14h15 à 15h15 : Aide aux devoirs

(Programme court et long)

Les enfants retournent dans leur salle de classes respectives et sont encadrés soit par des enseignants d'allemands, de français, soit par les responsables de groupe et des auxiliaires de vie scolaire. Si les élèves ont fini leur travail avant 15h15, ils ont la possibilité de faire des activités de leur choix en autonomie.

**Nous vous rappelons qu'il est du devoir de chaque parent de vérifier chaque soir, si tous les devoirs ont été effectués et terminés.**

Si aucune signature du personnel de l'étude ne figure dans le cahier de texte, cela signifie que les devoirs n'ont pas été vérifiés par nos soins. Par ailleurs, nous tenons également à vous préciser que la mention « vu » signifie que la lecture, leçon ou exercice ont été effectués avec un membre du personnel de l'étude, mais cela ne signifie pas que l'enfant a acquis toutes les notions demandées. En accord avec les professeurs de l'école, il se peut aussi que nous décidions volontairement de laisser quelques erreurs dans les exercices effectués par vos enfants. Il est plus simple alors pour l'enseignant de revoir avec l'enfant la notion qui n'est pas acquise.

« Si, traditionnellement, le concept d'erreur est liée à l'idée de faute avec ses connotations négatives, les conceptions actuelles de pédagogie préconisent que les erreurs des élèves soient prises en compte par l'enseignant. En effet, l'erreur n'est plus la manifestation d'une non-connaissance qu'il convient d'ignorer ou de corriger immédiatement, mais d'une connaissance inadéquate sur laquelle la connaissance correcte va pouvoir être construite. »

Aussi, même si les devoirs ont été vus par le personnel de l'étude, il vous appartient à vous en tant que parents de revoir une fois de plus avec vos enfants les leçons.

Si pour une raison ou une autre, votre enfant n'arrive pas à finir ses devoirs dans le temps qui lui est imparti, nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour discuter avec vous sur rendez-vous des solutions à apporter.

## 3. De 15h15 à 15h30

Les élèves inscrits dans les groupes courts sont dirigés à 15h15 par leur responsable à la sortie. Ceux du groupe long profiteront d'une récréation avant de se rendre directement vers le lieu d'activité choisi.

Nous vous rappelons que le groupe court se terminant à 15h15, les élèves doivent être impérativement cherchés entre 15h15 et 15h30.

Vous pouvez également permettre à votre enfant de quitter l'enceinte scolaire et de rentrer seul (bus, tram, etc.). Cette condition doit être stipulée sur le formulaire de renseignements, qui vous sera envoyé. **Attention : Cette autorisation ne permet pas à votre enfant de rester jouer à l'aire de jeu, dans la cour ou même dans le hall de l'école !**

**En cas de retard** : au-delà de 15 h30, les enfants seront emmenés sur les lieux d'activités mises en place pour les enfants du groupe long auxquelles ils pourront participer. A 16h45, ils seront conduits à la sortie par le responsable du groupe en charge de l'activité.

**ATTENTION** : en cas de retards, nous nous réservons le droit de nous faire rembourser les frais de garde « hors horaire » au tarif de dix euros. En cas de retard répétitifs et abusifs, cette somme pourra être proportionnelle au temps de garde nécessaire.

Vous avez aussi la possibilité de laisser exceptionnellement votre enfant dans le groupe long jusqu'à 17 heures, en prévenant à l'avance. Ce service vous sera facturé 10 euros.

#### **4. De 15h30 à 16h45 : LE PROGRAMME LONG**

A partir de 15h30, nous proposons aux enfants du groupe long aussi bien des activités pédagogiques dirigées, que des activités libres.

Des ateliers avec des intervenants externes sont également mis en place. Une première session d'atelier débute après les vacances de la Toussaint, à raison de dix séances.

Une seconde session débute après les vacances d'hiver.

Les parents seront informés via mail des activités proposées et des formalités d'inscriptions aux ateliers au courant des mois d'octobre et de janvier.

#### **5. De 16h45 à 17h00**

Les élèves sont dirigés par leur responsable à la sortie.

Nous vous rappelons que les portes de l'établissement sont fermées à 17 heures, merci d'être ponctuel.

En cas de retard, vos enfants seront conduits dans le bureau de l'étude et nous vous contacterons pour convenir des modalités de départ. **En cas de retards répétitifs et abusifs, nous nous réservons le droit de vous facturer une somme de frais de garde proportionnelle au temps passé auprès de votre enfant.**

## **II. Informations complémentaires**

### **1) Inscription/ désinscription.**

#### **a. Désinscription**

Nous vous rappelons que l'inscription à l'étude est valable pour **toute l'année scolaire**. Vous avez néanmoins la possibilité de **modifier** votre contrat, pour des raisons valables, avant chaque nouveau trimestre.

**Remboursement, en cas de non-participation, que ce soit pour les repas comme pour la participation aux groupes courts ou longs, possible uniquement sur présentation d'un justificatif médical.**

#### **b. Inscription**

Les inscriptions en cours d'année sont possibles uniquement en fonction du nombre de **places disponibles**. Si aucune place n'est disponible nous inscrivons vos enfants sur liste d'attente et dès qu'une place se libère, vous serez immédiatement informés.

## 2) Absentéisme.

Lorsque votre enfant manque momentanément l'étude, vous devrez, **sans délai**, nous prévenir en envoyant un mail à [etude@efsd.de](mailto:etude@efsd.de)

Au bout de trois absences consécutives, non justifiées, nous nous réservons le droit de **désinscrire** votre enfant, car Il est **impératif** qu'il fréquente assidument l'étude le jour où vous l'avez inscrit et ce jusqu'à **15h15**.

Le ministère demande aux écoles qui bénéficient des subventions liées au programme « Freiwillige Ganztagschule » de **justifier leurs besoins d'aides financières** par des listes de **présences** de chacun des enfants inscrits, pour chaque jour de la semaine. De temps en temps, des contrôles sont effectués sur place.

Pour les enfants inscrits au groupe long, nous souhaiterions si possible leur présence jusqu'à 16h45 minimum. Néanmoins si votre enfant doit quitter l'étude avant 16h45 pour des besoins spécifiques, vous voudrez bien nous en informer au préalable.

## 3) Accueil au centre aéré pendant les vacances scolaires.

Pendant les vacances scolaires, nous organisons un centre aéré de 7h45 à 17 heures.

Madame Courbon Alizée s'occupe de la gestion du centre de vacances. Pour toutes questions relatives à l'organisation tant pédagogique, qu'administrative, nous vous prions de bien vouloir la contacter directement par mail [centreaere@efsd.de](mailto:centreaere@efsd.de)

**A savoir:** Seuls les frais de repas sont à payer pour les enfants inscrits à l'étude.

Les enfants qui ne fréquentent pas du tout l'étude peuvent également s'inscrire au centre aéré. Ceux-ci devront payer 30 euros par semaine en plus des frais de repas.